

**RIGOLO**  
comme la vie

# ACCUEIL DE LOISIRS

## Vacances d'automne :

du **23 octobre** au **27 octobre 2023** (5 jours)

Pour la **commune** de :

• **Warhem**



## LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE WARHEM POUR LES 3 – 15 ANS



Votre accueil de loisirs des petites et grandes vacances, c'est avant tout pour votre enfant :

- Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes pour développer ses talents.
- Des imaginaires et thématiques adaptés favorisant l'aventure.
- Une expérience sociale basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité, pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- Une équipe d'animation formée, pour accueillir et accompagner des enfants en situation de Handicap (un rendez-vous sera réalisé avant le 1<sup>er</sup> jour d'accueil de l'enfant).

### VOTRE ENFANT A DÉJÀ FRÉQUENTÉ L'ACCUEIL DE LOISIRS ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE

Sur votre **compte** portail Familles :  
[rclvloisirs.portail-familles.app](https://rclvloisirs.portail-familles.app)

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : mettre à jour vos informations / documents et vérifier qu'il n'y ait pas de facture en attente de règlement.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant sur votre compte et réaliser le paiement en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

## INSCRIPTIONS

### NOUVELLE INSCRIPTION

Sur le **portail Famille** : dans l'onglet WARHEM :  
[rclvloisirs.portail-familles.app](https://rclvloisirs.portail-familles.app)

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : télécharger le dossier d'inscription à retourner complété<sup>1</sup> pour la création de votre compte Famille (traité sous 7 à 10 jours). Activer votre espace dès réception du mail de confirmation, puis mettre à jour votre espace personnel.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant depuis votre compte en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

<sup>1</sup>Seuls les dossiers complets pourront être enregistrés

### Réservation à la semaine complète pour le centre et les repas.

- **INSCRIPTION EN LIGNE** sur <https://rclvloisirs.portail-familles.app> du **13 SEPTEMBRE (9h)** au **1<sup>er</sup> OCTOBRE 2023 (23h59)**
- **EN PERMANENCE D'INSCRIPTION** le **samedi 23 SEPTEMBRE** de **10H à 12H** à la **salle des mariages de la mairie.**

# LE DOSSIER

Le dossier de l'enfant se compose de :

- la **fiche sanitaire** et la photocopie des **vaccins obligatoires**.
- la **fiche des représentants légaux** et les différents **formulaire**s d'autorisations et d'engagements.
- l'**attestation CAF** (de moins de 3 mois) avec le quotient familial.<sup>1</sup>
- le **justificatif de domicile** (de moins de 3 mois).<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Vous devrez fournir tous les ans en janvier, votre nouvelle attestation CAF pour mettre à jour votre quotient familial. À défaut le tarif maximum sera appliqué.

<sup>2</sup> À défaut le tarif extérieur sera appliqué.

La loi RGPD sur la conservation des données ne nous permet pas de garder vos données plus d'un an.

En janvier, il vous sera demandé :

- de valider vos informations, si vous inscrivez votre enfant via le portail famille.
- de nous fournir un dossier papier rempli par vos soins, en cas d'inscription lors des permanences.



# LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation.

## MODES DE RÈGLEMENT

- En **ligne** : par carte bancaire
- A la **permanence** : par chèque bancaire à l'ordre de l'association Rigolo Comme La Vie, en Espèces<sup>1</sup>, en CESU et chèques vacances<sup>2</sup>.
- **Paiement en 2 fois**<sup>3</sup> : un paiement en 2 fois peut être mis en place par chèque (50% à l'inscription puis 50% le mois suivant).

<sup>1</sup> Nous ne pouvons pas rendre la monnaie, le surplus sera en avoir sur votre compte.

<sup>2</sup> Attention ! Le surplus en chèques CESU et chèques vacances sera perdu, n'hésitez pas à faire l'appoint.

<sup>3</sup> Les deux chèques sont à fournir lors de l'inscription.

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (**à régler sous 10 jours**).

## Annulation et remboursement

**TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :**

- Hospitalisation de l'enfant
- Maladie supérieure à 3 jours calendaires et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 3 jours suivant le 1<sup>er</sup> jour d'absence. La déduction intervient le 4<sup>ème</sup> jour.
- Fermeture exceptionnelle de l'accueil de loisirs.
- En cas d'éviction de l'enfant décidée par le responsable
- Toute annulation réalisée 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour de la période de centre.

# ASSURANCE

Nous vous demandons de vérifier auprès de votre assureur que votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs.

Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

Pour plus d'informations, retrouvez le **Règlement Intérieur** sur le portail famille.



# TARIFS

		de 0 à 350 €	de 351 à 700 €	de 701 à 1050 €	de 1051 € à 1400 €	> 1400 €
Semaine de 5 jours	Tarif Commune	19,40 €	21,90 €	25,40 €	29,80 €	33,20 €
	Tarifs Extérieurs	24,30 €	27,40 €	32,10 €	36,70 €	41,60 €
Repas		18,50 €				
Garderie à la demi-heure matin et soir		0,63 €				

Pour bénéficier du **tarif commune**, vous devez justifier des éléments suivant :

- Etre domicilié sur la commune partenaire (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une des écoles de la commune partenaire (attestation de scolarité)
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur la commune partenaire (justificatif de domicile des grands parents et livret de famille)

Rigolo Comme La Vie se réserve le droit d'accepter les inscriptions hors délai en fonction des places disponibles. Les enfants extérieurs à la commune pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

# FUNCTIONNEMENT ET ACTIVITÉS

	Horaires	Lieu d'accueil
Garderie	8h00 - 8h30 8h30 - 9h00	 <p><b>SALLE POLYVALENTE</b> Rue des vieux moulins 59380 Warhem</p>
Matin	accueil échelonné : 9h00 - 9h30 9h00 - 12h00	
Repas	12h00 - 13h30 retour échelonné : 13h30 - 13h50	
Après-midi	13h30 - 17h00 départ échelonné : 17h00 - 17h15	
Garderie	17h00 - 17h30 17h30 - 18h00	

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ la semaine précédent le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Votre code d'accès vous sera communiqué par mail ou en format papier une semaine avant le début du centre.

Nos autres partenaires

